

Edito

Ces dernières semaines ont été bien remplies pour notre mouvement. Les prochaines le seront également. L'ensemble de l'équipe est mobilisée sur divers fronts : du suivi des politiques agricoles à la formation en passant par l'animation en milieu rural.

GUILLAUME VAN BINST - SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



Au niveau politique, de nombreux débats ont animé, animent et animeront encore dans les prochains mois, notre mouvement. La mise en place effective de la réforme de la Politique Agricole Commune n'y est évidemment pas étrangère. A ce jour, les différentes mesures faisant

partie du premier pilier de la PAC ont été complètement transposées en droit wallon même si certaines l'ont été au forceps.

Le droit au paiement jeune agriculteur, l'accès à la réserve « paiement de base » et l'accès à la réserve « aides couplées vaches allaitantes » sont autant de mesures du pilier 1 s'adressant directement aux jeunes agriculteurs. Ce qui constitue une première depuis la création de cette PAC. La FJA est globalement satisfaite de la mise en œuvre de telles mesures au niveau du pilier 1. Celles-ci permettront de donner un coup de pouce financier non négligeable pour les jeunes agriculteurs.

Néanmoins, au niveau de ce premier pilier, un élément devra encore faire l'objet de discussion. Cela concerne la définition de l'agriculteur actif. Le respect de cette définition est une condition de base pour l'accès aux différentes mesures du pilier 1. Or, pour la FJA, cette définition est trop lâche dans tous les sens du terme. Le Ministre a prévu d'ouvrir le débat à ce sujet. Nous serons évidemment attentifs à ce que cela le soit effectivement et nous ne manquerons pas de réitérer nos différentes demandes à ce sujet.

Pour ce qui est du deuxième pilier, deux grandes mesures nous préoccupent plus particulièrement : Les aides à l'installation et à l'investissement ainsi que la formation professionnelle agricole. Rappelons que le PwDR (Programme wallon de Développement Rural) n'a toujours pas été approuvé par la Commission européenne, ce qui retarde la mise en œuvre effective des différentes mesures.

En ce qui concerne la réglementation ISA, après plusieurs concertations informelles, la FJA a rendu il y a 3 semaines, ses remarques formelles au Ministre. Ces remarques sont le fruit d'une réflexion menée depuis plusieurs mois au niveau d'un Groupe de Travail spécifique instauré par le Comité Directeur FJA.

En ce qui concerne les critères de sélection, nous avons rappelé que ceux-ci devaient être préférentiellement liés au demandeur comme le niveau de qualification et l'expérience acquise. Nous insistons également sur le fait que le critère stage doit être prépondérant pour atteindre le seuil de points nécessaires pour être sélectionné. La durée de celui-ci doit néanmoins être variable en fonction du niveau de formation et d'expérience acquise par le jeune. Notons que cette position est partagée par l'ensemble des organisations agricoles. Gageons que le Ministre puisse confirmer ses propos prononcés à l'occasion de notre dernière assemblée annuelle où il soulignait le caractère incontournable que devront avoir les stages dans le futur système de critères de sélection.

Autre point très important pour la FJA, la garantie publique. Elle est importante pour un jeune agriculteur qui s'installe dans la mesure où elle lui permet d'avoir accès au crédit sans nécessairement devoir recourir à d'autres systèmes de caution ou de garanties données par des parents ou par des tiers. Nous regrettons que dans le projet d'AGW et d'AM ISA, il soit prévu de soustraire

l'équivalent subvention de cette garantie du montant total des aides octroyées. Cette aide n'a pas été majorée par rapport à la période de programmation précédente or dans le même temps, la taille moyenne des exploitations, et donc des capitaux à reprendre, continue à augmenter de l'ordre de 3% par an. Il serait anormal de reprendre dans les aides à l'installation ce qui aura été donné via la mesure « droit au paiement jeune agriculteur » ! Nous demandons donc que cette garantie publique soit à charge d'une aide régionale s'ajoutant à l'aide à l'installation.

Pour ce qui est des aides à l'investissement, la FJA regrette en l'état, que la mesure prévue dans les règlements européens qui prévoient que les taux maximaux d'aides soient augmentés jusqu'à 20%, n'ait pas été retenue au niveau wallon. Cela nous semblait, en outre, en cohérence avec les objectifs énoncés dans le Déclaration de Politique Régionale de favoriser l'installation des jeunes agriculteurs en utilisant au maximum les possibilités accordées par l'UE.

A ce jour, nous n'avons pas eu de retour par rapport à ces remarques. Il est dès lors très compliqué pour nous de pouvoir valablement répondre aux nombreuses questions de porteurs de projet d'installation qui nous contactent à propos du futur régime d'aide à l'installation. Cette situation est pour le moins inconfortable. Ce qui est certain, c'est que la réglementation actuelle est toujours d'application et avec les conditions d'octroi qui vont de pair. D'après nos informations et à ce jour, les budgets pour honorer ces demandes d'aides restent suffisants.

Un autre dossier important, qui aura une incidence directe sur l'avenir des jeunes agriculteurs et sur l'installation, sera à l'agenda de la FJA dans les semaines et mois à venir. Celui du délicat et épineux dossier du foncier. Cette thématique est en fait intimement liée et interconnectée avec celle de l'agriculteur actif. Comme organisation représentative et légitime, la FJA sera consultée et écoutée en la matière. Le Comité Directeur a dernièrement créé un groupe de travail « foncier » qui aura pour mission d'analyser la situation et de préparer des propositions qui lui seront présentées avant, d'ensuite, être transmises aux pouvoirs publics concernés.

En ce qui concerne la formation professionnelle en agriculture, c'est le calme plat. Malgré nos demandes, la FJA déplore vivement qu'aucune information ne nous soit transmise alors même que nous sommes à l'aube d'une réforme importante en la matière. Nous ne savons toujours pas quand ni comment les futurs appels à projet seront conçus. Nous réitérons donc notre demande d'avoir de plus amples informations sur ce sujet et rappelons notre volonté que les cours A et B puissent être organisés dès la rentrée de septembre. Il serait bien entendu inimaginable que les porteurs de projet qui doivent suivre ces cours pour bénéficier des aides à l'installation en soient empêchés.

Malgré ce flou, la FJA reste toujours proactive en matière de formation. Le travail de mise en place d'une offre de formation harmonisée et en adéquation avec les attentes du monde agricole et la création de nouveaux modules de formations innovants reste une priorité.

Comme vous le verrez dans cet EDJ, les fermes en ville ont recommencé pour la FJA. Avant Charleroi ce week-end et Namur en septembre, c'est Arlon qui a accueilli l'évènement. Ces fermes en ville sont importantes pour la FJA. De plus en plus, nous constatons une déconnexion entre le producteur et le consommateur. En outre, ces derniers temps, de nombreuses campagnes de désinformation ont mis à mal le secteur agricole. Ces reportages sont souvent à charge de l'agriculture et sans distinction ni nuance. Ces évènements sont des moments privilégiés où vous agriculteurs ou futurs agriculteurs pouvez expliquer au grand public votre métier et rappeler que vous êtes producteurs d'aliments produits selon des normes sociales, environnementales et de bien-être animal strictes.

Les Concours de Meilleurs Juges (CMJ) ont, eux aussi, repris en ce début mai. Après un petit break permettant aux plus jeunes de conclure leur année scolaire sur une bonne note, la saison se poursuivra dès la fin juin selon le planning que vous trouverez à la fin de l'EDJ. D'ores et déjà, je souhaite aux sections organisatrices plein succès pour cet évènement incontournable pour la FJA.

JA d'Alsace et WPJ, rencontre au sommet de la montagne ...

Une rencontre programmée dans une auberge au sommet des Vosges, un chauffeur de car trop peu hardi pour grimper cette montagne, un coup de téléphone et ils descendent nous chercher. Voilà comment commence la rencontre entre les Jeunes Agriculteurs de la vallée de Munster en Alsace et nous, WPJistes en voyage, qui avons laissé derrière nous notre bien plat pays.

ANNE-CATHERINE DALCO, SECTION LOCALE WAVRE-PERWEZ-JODOIGNE DE LA FJA



Nous nous rendons déjà compte du sens de l'accueil et de la grande solidarité des JA d'Alsace. Les voilà descendus, les mains se serrent, des

bises s'échangent. Les voitures (un peu trop) chargées, nous voilà embarqués pour l'ascension de cette belle montagne, toujours plus enneigée,

pour enfin arriver au sommet et contempler une vue époustouflante. Nous rentrons dans la fameuse auberge, authentique chaumière de montagne ! La WPJ rencontre maintenant tous les représentants des JA.

Commence alors un échange entre passionnés d'élevage et d'agriculture.

« Comment nourrissez-vous vos animaux ? » « A combien est le prix du lait ? » « A quelle fréquence il y a-t-il des soirées FJA ? » Nous découvrons ainsi que certains ont deux maisons, l'une pour l'été au sommet et l'une pour l'hiver dans le village. Qu'ils épandent leur lisier sur les prairies en relief en altitude grâce à d'immenses canons. Pour 1000€ de cotisation annuelle à la CUMA, ils ont accès à tout le matériel agricole nécessaire. Ils produisent tous le célèbre Munster et possèdent presque tous une machine à traire mobile belge, de Kremers ! Par contre les JA sont moins guindailleurs, à peine une soirée par mois ! Un alsacien tente de nous enlever une wpjiste... Nous écoutons aussi, attentivement, des récits sur la transhumance. Si la richesse se mesure en nombres d'hectares en FJA, elle se mesure en nombre de cloches en Alsace ! Chacune de ces cloches ne servant que lors de la transhu-

mance ne vaut pas moins de 1000 € pour les plus modestes. Faites le calcul pour un troupeau de 70 vaches... Après un savoureux diner, nous enchaînons avec une visite d'exploitation. L'éleveur a tout modernisé à ses 50 ans, pour se soulager durant ses dernières années et revendre un outil performant. Ses vaches restent autour de la ferme, il rentre tout son fourrage dans un immense hall de stockage muni d'une installation de séchage et se sert d'une grue en hauteur pour le distribuer à ses bêtes en étable. Enfin, nous terminons cette rencontre par une dégustation, généreusement offerte par les JA et nous finissons par leur faire goûter quelques bières belges et notre célèbre pompier. Ils sont d'ores et déjà invités en Belgique, pour visiter notre région et à notre grand weekend champêtre de mai.

Cette belle rencontre fut l'occasion de se rappeler le bonheur d'être éleveurs et agriculteurs et d'échanger sur cette passion. L'agriculture et l'élevage n'ont pas de frontière, profitons toujours de ce privilège de notre profession.

Qui est Pierre André, Président de la FJA ?

Le 13 mars dernier, le Comité Directeur a élu 6 membres qui composent désormais le Bureau National de la FJA. Rappelons que celui-ci joue un rôle majeur dans le mouvement. Il assure la gestion quotidienne et représente la FJA. Faisons connaissance avec 2 d'entre eux. A tout seigneur tout honneur, nous commencerons par Pierre André – Président. Ensuite, nous aurons l'occasion d'avoir les impressions de Sébastien Geens – Vice-président.

PROPOS RECUEILLIS PAR VALENTINE BEYENS



Pierre, tu as été élu Président de la FJA le 13 mars dernier. Pour ceux qui ne te connaîtraient pas encore, pourrais-tu te présenter ?

J'ai 25 ans et j'habite Flostoy même si je suis originaire de Nannine. Après avoir réalisé mes études secondaires en techniques de transition à Saint-Quentin à Ciney, j'ai entrepris avec succès un graduat en agronomie à Huy. Pour l'instant j'ai le statut d'aidant agricole sur l'exploitation de mes parents mais je compte à très court terme m'installer.

Comment comptes-tu t'installer ?

Je reprendrai d'abord une partie de l'exploitation en association avec mes parents. Cette formule est intéressante car mes parents ne sont pas encore à l'aube de la pension et cela me permettra d'étaler mes investissements. Mes parents et moi avons préparé la transmission de l'exploitation, il n'y aura donc pas de grands changements une fois que j'aurai formellement repris.

Pourrais-tu nous décrire l'exploitation ?

Elle compte un troupeau de 65 vaches laitières Holstein et d'un quota de 480.000

litres (même si ce terme n'a plus vraiment de sens aujourd'hui). Il y a également un troupeau viandeux de race BBB. Nous réalisons 80 vèlages par an. En plus des prairies permanentes, côté cultures, nous avons du maïs, du froment, de l'épeautre, des betteraves et des pommes de terre en contrat.

Revenons sur ton projet de reprise, pourquoi as-tu choisi ce métier ?

Malgré que ce soit un métier compliqué, je le fais par passion et par vocation! C'est aussi parce que c'est un métier très diversifié. Je suis particulièrement attiré par la sélection en BBB. Le bétail est d'ailleurs inscrit depuis longtemps. Je m'investis également beaucoup dans le suivi des cultures.

Tu nous dis que c'est un métier compliqué. J'imagine que tu fais référence notamment aux difficultés liées à l'installation. Pour toi, quels sont les principaux freins ?

Tout à fait. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : moins de 5 % des agriculteurs en moins de 35 ans. Sur 10 agriculteurs qui cessent leur exploitation, seuls 2 jeunes s'installent ! Les difficultés principales sont liées au contexte économique et politique dans lequel nous nous trouvons et qui sont directement influencés par la Politique Agricole Commune au niveau européen. Les prix ne sont plus suffisamment rémunérateurs et sont, de plus, très volatiles ce qui engendre des grosses incertitudes. Ces éléments ne favorisent évidemment pas l'installation d'un jeune qui doit réaliser de lourds investissements sur du long terme. Le foncier est aussi un énorme frein et ce que ce soit au niveau de l'achat ou de la location. La société en demande également toujours plus au secteur agricole. Un agriculteur n'est plus seulement un producteur de denrées alimentaires mais il doit également être garant de la gestion des paysages, respecter et améliorer l'environnement (à juste titre !) ainsi que produire de l'énergie. Certains agriculteurs s'investissent dans la transforma-

tion et la commercialisation de leur production. Tout cela demande donc l'acquisition de nombreuses connaissances et compétences tout au long de la vie.

Comment se préparer au mieux ?

Il n'y a pas de secret, la formation de base et continue est primordiale. On ne le dira jamais assez. Conscient de cela, j'ai voulu prolonger mes études secondaires par un graduat en agronomie. Les formations pratiques sont également très utiles. Elles permettent de traduire en actes ses acquis théoriques ainsi que d'être confronté à des contextes différents que celui habituel. Dans ce sens, les stages sont extrêmement importants et enrichissants. Le métier évolue également beaucoup. Au niveau des réglementations mais également au niveau des techniques aussi bien en élevage qu'en culture. Se tenir informé et se former de manière continue est donc un passage obligé si on veut être performant.

Passons, si tu le veux bien, au niveau de ton implication dans le mouvement. Quel a été ton parcours ?

J'ai débuté vers 17-18 ans au niveau de ma section locale de Namur-Sud. Au départ, lorsqu'on est assez jeune, on s'implique davantage dans le côté festif et récréatif du mouvement. C'est important, car l'animation rurale permet à bon nombre de jeunes de s'épanouir, de s'ouvrir. Ensuite, j'ai été attiré par l'aspect syndical. Je me suis donc investi au niveau provincial puis au niveau national.

Qu'est-ce qui t'attire au niveau national ?

C'est là qu'on peut réellement et concrètement défendre notre métier. Aider notre génération à s'en sortir. L'installation des jeunes et le vieillissement de la population agricole est un sujet interpellant.

Quel est ton avis sur le mouvement, sur l'implication des membres ?

Je regrette d'une façon générale que les agriculteurs et les jeunes en particulier, ne soient pas plus intéressés par la défense de la profession. Ils ont l'impression de se sentir impuissants face aux décisions politiques notamment. C'est sûr, qu'au niveau agricole, les décisions se prennent prioritairement et d'abord au niveau européen. Mais la FJA a réellement un rôle à jouer. Je rappelle que

nous sommes membres du CEJA qui est à la base de l'apparition de la mesure « droit à paiement jeune » au niveau des aides du premier pilier. Nous avons donc une influence manifeste. Au niveau wallon, j'ai eu l'occasion de participer à diverses concertations avec l'administration et le cabinet du Ministre. Je peux vous assurer qu'une organisation comme la FJA est écoutée et entendue. Pour renforcer cette influence, il faut que les jeunes agriculteurs ou futurs agriculteurs se mobilisent au niveau de nos instances et particulièrement au niveau du Comité Directeur et des groupes de travail.

Que dirais-tu aux personnes qui hésitent à occuper de postes à responsabilité au niveau de la FJA ?

Les membres sont la source d'inspiration et à la base des décisions d'un mouvement tel que la FJA. Ce que j'admire aussi au niveau d'une organisation, c'est le côté altruiste. Nous nous battons pour l'ensemble de la profession et pas pour son petit intérêt personnel. Les jeunes ont des idées mais ils ne les expriment pas suffisamment. Il faut favoriser leur participation. Passer du temps en réunion à échanger ses idées n'est pas une perte de temps mais, au contraire, fait avancer l'intérêt général.

Que penses-tu des rôles de la FJA ?

Au point de vue de la formation, nous faisons un métier qui est de plus en plus pointu, je l'ai dit. Il y a énormément de règlements et de normes à respecter. Se former est donc très important. La FJA doit donc poursuivre son travail de proactivité en proposant des modules de formation harmonisés et innovants en adéquation avec les besoins et attentes du secteur.

Par rapport à l'animation en milieu rural, il est important de faire vivre nos campagnes et veiller à l'épanouissement des jeunes agriculteurs. Une chose primordiale est également de tisser de liens avec les consommateurs via les fermes ouvertes ou fermes en ville par exemple. Cela permet de tordre le cou à de nombreux canards.

Politiquement, le rôle de la FJA est évidemment important. Nous sommes une organisation légitime et représentative des jeunes agriculteurs. Il faut veiller à leur intérêt surtout dans le contexte dramatique dans lequel se trouve l'installation aujourd'hui.

A cet égard, le service de conseil et d'accompagnement des porteurs de projet en installation (CAP-Installation) se positionne parfaitement dans la priorité de la FJA au cœur de toutes ses actions : faciliter l'installation des jeunes agriculteurs. Qu'ils soient issus directement du milieu agricole ou non.

Que penses-tu apporter au mouvement ?

Avec le nouveau bureau, nous espérons mettre en place une meilleure communication, mieux relayer les idées et les informations vers la base. Améliorer la cohésion de l'ensemble de la FJA. Je souhaiterais aussi une plus grande visibilité aux yeux du grand public et du monde agricole.

Nous allons terminer cet entretien avec tes priorités en matière de politiques agricoles. Peux-tu en citer 2 ?

Ma première est le délicat dossier du foncier. Il conviendra de trouver des solutions équilibrées pour chacun des acteurs. J'aimerais voir apparaître des mesures, des leviers qui permettent l'accès au foncier de manière facilitée pour les jeunes agriculteurs. Il faut mettre en œuvre des conditions pour qu'un agriculteur en fin de carrière remette préférentiellement son exploitation à un jeune agriculteur. Le comité directeur a créé un groupe de travail sur cette thématique du foncier. Nous y travaillons donc. Ce qui est encourageant c'est que le Ministre a une oreille très attentive à nos propositions en la matière.

Ma deuxième priorité, et elle doit être menée parallèlement et va de pair avec la première, c'est la question de l'actif. Les agriculteurs qui exercent réellement une activité agricole de production doivent être prioritaires dans l'attribution d'aides publiques. Dans la même logique que pour le foncier, il faut que la définition de l'actif favorise la remise des exploitations d'agriculteurs plus âgés vers des jeunes.

La ferme est de sortie à CHARLEROI
Place de la Digue
DU 29 AU 31 MAI

WWW.APAQW.BE

Charleroi s'éveille au chant du coq
Place de la Digue, du 29 au 31 mai (10-18h)

DÉCOUVERTE
Retrouvez les animaux de la ferme: vaches et veaux, moutons, ânes, les animaux de la basse-cour, ânes, poules, canards... des démonstrations de maréchalerie, de traite des vaches; des stands d'information à propos de l'agriculture en général, de la consommation des produits locaux, de l'équilibre alimentaire (APAO-W), de l'agriculture Biologique, du tourisme à la ferme et des fermes pédagogiques (Accueil Champêtre en Wallonie)...

DÉGUSTATION
Découvrez les produits fermiers de la région: produits laitiers, fromages, boissons, salaisons, miel, crèmes glacées, produits bios, bar à lait, stand de dégustation...

DÉTENTE
Passez un moment convivial en famille avec Margot la « cyber vache », en balade à travers la ville en calèche ...

WWW.APAQW.BE

VIVA CITE, F.J.A., PRXIMAG, L'AVANT

Une initiative de l'APAO-W, la Fédération des Jeunes Agriculteurs, Accueil Champêtre et l'Union des Agriculteurs Wallons

Sébastien Geens, parle-nous de toi ...

Sébastien Geens est agriculteur à Villers-lez-Heest, dans la région de Namur, il travaille également à mi-temps comme secrétaire FWA à l'agence Crellan à Eghezée. Nouveau comme vice-président au bureau national, il souhaite apporter son expérience et son enthousiasme.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURA ORLANDINO (STAGIAIRE PLEINCHAMP) ET VALENTINE BEYENS



Sébastien, pourrais-tu nous parler de ton parcours ?

Après de études générales, je me suis tourné vers l'agronomie. Au départ, contrairement à mon frère, ce n'était pas une évidence pour moi. Au fur et à mesure de mes études d'agronomie à l'ISIA de Huy, j'ai acquis la passion du métier d'agriculteur avec la volonté de changer les pratiques familiales et d'améliorer ainsi le revenu. Notamment en étant plus exigeant au niveau de la fertilité du bétail, de la sélection et en augmentant la diversification culturale. Depuis juillet 2012, j'ai repris la ferme de mes parents en association avec mon frère.

Peux-tu nous décrire brièvement ton exploitation ?

Nous avons une exploitation principalement tournée vers l'élevage viandeux de race BBB et de l'engraissement. Niveau cultures, en plus de prairies permanentes, on retrouve de céréales, des betteraves sucrières, des pois, du lin et des cultures fourragères.

Pourquoi avoir repris l'exploitation avec ton frère ?

Tout d'abord, nous sommes tous les deux passionnés par l'agriculture, nous souhaitions donc tous les deux nous installer. Etant donné que nous avons chacun un emploi à l'extérieur qui nous plaisait, nous avons besoin d'être deux pour assurer le travail.

Quels ont été vos objectifs ?

Un peu avant la reprise, nous avons décidé avec notre père d'arrêter le lait. Ensuite nous avons eu la volonté de renouveler les bâtiments, travailler sur la diminution de la main d'œuvre et développer la sélection du bétail. Nous voudrions aussi continuer à améliorer

l'autonomie fourragère de l'exploitation et se diversifier dans un type de culture à plus haute valeur ajoutée qui permettra, je l'espère, d'atteindre un niveau de revenu plus confortable.

As-tu été confronté à des difficultés majeures ?

Le revenu retiré de l'exploitation était trop faible au départ et surtout trop incertain. C'était donc une obligation pour moi de garder un travail sur le côté. Un problème lié au foncier a posé également problème. Enfin, nous devons également veiller tout naturellement à ne pas désavantager notre 3ème frère.

Tu nous as parlé de ton intention de diversification. Quel est ton sentiment à propos de la diversification en général dans le monde agricole ?

C'est quelque chose qui doit se développer. Cela peut prendre de multiples formes. Il y en a en général pas mal de demande en terme de vente directe notamment. Il faut, toutefois, veiller à ne pas faire tous la même chose et que ça devienne une concurrence. De plus, il faut que le projet de diversification soit cohérent avec ses propres réalités. A notre niveau, il ne serait, par exemple, pas opportun de réaligner de la vente directe. Cela prend beaucoup de temps et étant donné que nous travaillons à l'extérieur nous n'avons justement pas ce temps. La localisation a beaucoup d'importance. Or, notre exploitation se trouve au bout d'un cul de sac... Nous opterons donc pour une diversification qui intègre notre situation spécifique.

Que penses-tu de la charge administrative assez importante dans les fermes aujourd'hui ?

Je ne trouve pas que c'est si pesant que cela mais à condition qu'il y ait une bonne organisation générale. Nous savons que cela représente 2 à 3 heures par semaine et donc on en tient compte dans notre organisation du tra-

vail. Aujourd'hui, cela fait partie intégrante du métier. Il convient également de bien s'informer afin d'être au fait de l'actualité et de pouvoir bien s'entourer. Par contre, ce que je trouve pesant ce sont les contraintes réglementaires qui sont parfois contradictoires.

Passons maintenant à ton implication au niveau des structures de la FJA. Quel est ton parcours à ce niveau ?

Je suis membre de la section locale d'Eghezée depuis l'âge de 16 ans. Je n'ai jamais été dans le comité car j'étais déjà fort investi dans les comités étudiants. A la fin de mes études, en voyant se profiler la reprise, j'ai eu envie de m'investir davantage. Entre temps, j'ai été engagé comme permanent à la FJA et j'ai pu découvrir le mouvement de l'intérieur. En février 2014 j'ai changé d'emploi et j'ai décidé de me présenter au niveau national.

Que signifie pour toi cet engagement de vice-président ?

Pour moi, c'est tout d'abord l'occasion de mettre ma petite pierre à l'édifice pour l'intérêt général. L'expertise que j'acquiers en tant que secrétaire à la FWA, je voudrais l'apporter à la FJA.

Que dirais-tu aux personnes qui hésitent à occuper des postes à responsabilité au niveau de la FJA ?

Je dirais premièrement que c'est lorsqu'on est jeunes qu'on a le dynamisme, le temps et l'idéal nécessaires pour tenter de faire bouger les choses. Ensuite, je leur dirais aussi que la FJA est clairement reconnue par nos politiques comme représentant crédible et légitime des jeunes. Il y a vraiment du concret au bout de cet engagement. Enfin, il est agréable de se rencontrer entre jeunes motivés. Cela permet d'échanger et de tisser un réseau de relations à tous niveaux.

Quel est ton avis sur le mouvement FJA ?

Il y a de moins en moins d'agriculteurs et singulièrement de jeunes agriculteurs. Il est donc parfaitement normal, qu'un mou-



vement comme le nôtre voit son nombre de membres exerçant le métier d'agriculteur diminuer. Ce qui est rassurant, c'est que beaucoup de personnes intéressées par l'agriculture rejoignent nos rangs.

La FJA est un mouvement bien structuré, bien implanté et qui laisse réellement la parole à ses membres. Je pense qu'il est plus que nécessaire de défendre les jeunes agriculteurs vu le contexte actuel. C'est justement maintenant que les jeunes doivent se mobili-

ser dans une organisation telle que la FJA.

Comment pourrais-tu faire évoluer la FJA à ton niveau ?

J'aimerais apaiser les tensions entre les différents types d'agricultures et spéculations. Nous devons garder le même objectif car nous sommes tous dans le même bateau.

J'aimerais également tenter d'insuffler une approche plus positive. Faire en sorte que ce que nous pouvons percevoir comme des contraintes deviennent des opportunités.

Au niveau de la formation, je prône pour la mise en place de modules concrets dispensés sur une journée par exemple. Celles-ci devront aider concrètement les agriculteurs dans leur exploitation à être performants économiquement et environnementalement.

Que penses-tu des rôles de la FJA ?

L'axe formation est essentiel à notre époque au vu des nombreuses évolutions du métier. Les jeunes agriculteurs doivent s'en rendre compte et abuser de l'opportunité qu'on leur offre de se former gratuitement (ce qui est rare par les temps qui courent).

Au niveau de l'axe animation, la FJA permet aux jeunes de se connaître entre eux et de se faire connaître du grand public. C'est important.

L'axe de conseil et accompagnement des porteurs de projet d'installation est très intéressant. J'appelle tous les porteurs de projet à contacter le service CAP-Installation. Il faut se faire entourer pour maximiser ses chances de succès et recueillir un maximum d'avis extérieurs.

Enfin, la défense des intérêts des jeunes agriculteurs est une action essentielle. Il faut redoubler d'énergie pour faire face aux grandes problématiques qui concernent directement les jeunes agriculteurs.

Nous allons terminer cet entretien avec ta priorité en matière de politiques agricoles.

C'est le foncier. Un débat a commencé au sein de nos instances. Cela concerne les jeunes agriculteurs au premier plan. Nous

devons donc être actifs en ce domaine. Ce sera loin d'être simple au vu des intérêts divergents des différentes parties impliquées dans ce dossier. De plus, on se rend compte que pas mal de groupes d'intérêts divers non-agricoles veulent prendre part et s'approprier les débats. Un élément important pour moi, sera de trouver une solution à la spéculation inhérente aux achats de terres.

Arlon s'est éveillé au chant du coq !

Une première étape des Fermes en ville 2015 couronnée de succès... Les animaux de la ferme, nos jeunes agriculteurs, nos agricultrices et plusieurs producteurs étaient présents pour proposer de nombreux services et animations dans une ambiance chaleureuse.

PAR LA SECTION LOCALE SUD-LUXEMBOURG



Après quelques années d'absence, le circuit annuel des fermes en ville est relancé. Pour sa première étape, la ferme en ville s'est arrêtée les 8-9-10 mai derniers au cœur de la cité romaine chef-lieu de la Province du Luxembourg.

Vaches, moutons, chèvres, ânes, lapins et poules se sont emparés de la place Léopold le temps de trois jours à la plus grande joie des enfants et de leurs parents. Pour les plaisirs de bouche, plusieurs producteurs locaux partageaient leur passion et leur savoir-faire à travers leurs produits fermiers. Les visiteurs ont pu déguster parmi d'autres produits : des salaisons, des fromages de vaches, de chèvres et de brebis, des glaces, du maitrank, des escargots,... La dégustation de produits fermiers était également proposée par les agricultrices de l'UAW avec la distribution de lait et de l'APAQ-W avec la cuisson de viande bovine issue des fermes de la région. L'objectif principal d'un tel événement est d'informer le public sur les métiers d'agriculteurs, sur les diversifications possibles ou sur les raisons de privilégier une alimentation locale et de saison.

A l'extérieur des chapiteaux, plusieurs animations étaient proposées : des tours en calèche ou à dos de poney pour les plus petits permettant de redécouvrir Arlon de manière originale, des démonstrations de maréchalerie ou encore des démonstrations de filage de la mozzarella.

Le vendredi consacré à la visite des écoles a permis d'accueillir plus de 400 écoliers. Nos jeunes agriculteurs les ont guidés de manière ludique à travers les animaux et les différents stands présents pour leur faire découvrir leur savoir et le travail quotidien inhérent à la ferme.



Les samedis et dimanches ont également remporté un franc succès. Les jeunes de la Section Locale Sud-Luxembourg n'ont pas eu le temps de souffler entre la tenue du barbecue et du bar qui n'ont jamais désempé. Saucisses, côtelettes, bières régionales et jus de pomme ont pu ravir les citadins et autres visiteurs.

Arlon, qui semble une ville à consonance rurale, nous a conforté de l'utilité d'organiser ces fermes en ville au vu de l'affluence et des questions rencontrées. La population n'est en effet pas toujours au courant de l'agriculture et des difficultés rencontrées par nos agriculteurs. Il reste donc important et primordial de la sensibiliser.

Ce succès, nous le devons à nos partenaires, à la ville d'Arlon pour leur accueil et leur appui logistique et à nos membres pour leur engagement. Nous remercions également les producteurs présents, les personnes ayant mis leurs animaux à disposition et toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à cet événement.

Planning du Challenge des Concours de Meilleur Juge juin et juillet 2015

DIMANCHE 21 JUIN

FJA EGHEZEE : Concours de Meilleur Juge en race BBB chez Adrien Montfort, Rue Willem à 5081 Meux.

SAMEDI 27 JUIN

FJA BASSE-HESBAYE : Concours de Meilleur Juge en race BBB.

DIMANCHE 28 JUIN

FJA BEAURAING : Concours de Meilleur Juge en race BBB à la Ferme DetaI, Rue de la Ferme 11 à 5572 Focant.

VENDREDI 3 JUILLET

FJA BLEGNY : Concours de Meilleur Juge en race Pie Noire.

DIMANCHE 5 JUILLET

FJA FLEURUS : Concours de Meilleur Juge en race BBB.

FJA CINEY : Concours de Meilleur Juge en race BBB à la Ferme Dony-Mailleux, Rue d'Yvoir 84 à 5590 Braibant.

SAMEDI 11 JUILLET

FJA HENRI-CHAPELLE : Concours de Meilleur Juge en race Pie Noire.

DIMANCHE 12 JUILLET

FJA SENEFFE : Concours de Meilleur Juge en race BBB.

FJA NAMUR-SUD : Concours de Meilleur Juge en race BBB chez Marc Baudoin et Christiane Michaux, Chaussée de Dinant 17 à 5330 Mianoye (Assesse).

DIMANCHE 19 JUILLET

FJA MERBES-BINCHE : Concours de Meilleur Juge en race BBB.

FJA FOSSES-LA-VILLE ET FLORENNES : Concours de Meilleur Juge en race BBB.

FJA NORD LUX : Concours de Meilleur Juge en race BBB.

LUNDI 20 JUILLET

FJA PROVINCE DE LIEGE : Concours de Meilleur Juge en race Pie Noire.

MARDI 21 JUILLET

FJA SOIGNIES : Concours de Meilleur Juge en race BBB.

DIMANCHE 26 JUILLET

FJA CONDROZ LIEGEOIS : Concours de Meilleur Juge en race BBB.



UN PROJET D'INSTALLATION,
ça se construit étape par étape!

S'installer en agriculture
ou en horticulture?

Renseignements au 081/627.427

Investissements Accès à la profession Aides ISA Rôle d'intermédiaire Reprise

Séances individuelles Recherche et synthèse d'informations Financement

Formations requises Viabilité de mon projet

Démarches sociales et administratives Création d'une exploitation

Structurer son projet

Séances d'information collectives (écoles, groupes)

Informations

SERVICE GRATUIT de la FJA avec le soutien du
SERVICE PUBLIC de WALLONIE.



Chargés de projet:
Olivier COLLIGNON
et Timothée COLLIN

Mail:
olivier.collignon@fwa.be
ou timothee.collin@fja.be

Tél. 081 627 427
ou 081 627 440